



**Objets :** Lutter contre la prolifération des ondes électromagnétiques.  
Fédérer et coordonner les collectifs d'Ille et Vilaine.  
**Siège :** 14 Allée de la Vignole 35340 La Bouëxière  
**Tél :** 06 40 50 26 02 ou 06 04 19 68 12  
**Email :** [contact@alterondes35.org](mailto:contact@alterondes35.org)  
**Site :** <http://alterondes35.org>  
Délégué départemental de l'association nationale

ROBIN DES TOITS

Réf : 2018/24

A Rennes le 30 novembre 2018

**Objet : Demande de l'arrêt de l'expérimentation de la 4G dans le métro de Rennes.**

A l'attention de Mme Régine MARTIN Directrice de la Maison de la Consommation et de l'Environnement de Rennes

Depuis le 1er octobre, la téléphonie mobile est disponible dans le métro rennais, mais les mesures relevées avant et après le déploiement laissent apparaître des résultats décevants et très loin d'être conforme à ce qui était attendu! Notamment, des mesures effectuées dans 2 stations du métro Rennais, montrent des résultats catastrophiques et au delà des 40v/m mettant en danger la population ! Pour rappel on aurait du être selon les attendus pour le déploiement du 4G dans le métro Rennais en dessous des 3v/m et dans 99% des cas < à 1v/m.

La commission européenne, dans sa résolution « 1815 » de 2011 demande « *de fixer un seuil de prévention pour les niveaux d'exposition à long terme aux micro-ondes en intérieur, conformément au principe de précaution, ne dépassant pas 0,6 volt par mètre, et de les ramener à moyen terme à 0,2 volt par mètre* ». Nous souscrivons complètement à ces normes qui préservent la santé des personnes et notamment les personnes les plus exposées aux ondes électromagnétiques : les femmes enceintes, les enfants, les personnes EHS et les personnes fragiles.

Considérant qu'un risque d'effets thermiques et de perturbations physiologiques graves (avérées entre autres dans le rapport Bio Initiative de 2012) ne peut pas être écarté puisque les mesures présentées n'ont pas été extrapolées à trafic maximum, c'est à dire aux heures de pointe dans le métro. Étant déjà élevées, l'extrapolation arrivera à des niveaux de champ pouvant dépasser les 28 V/m.

- la norme NF EN 61000 (3 V/m) n'est pas respectée donc risque de dysfonctionnement de matériel électronique notamment le matériel médical (pacemaker, pompe à insuline...)
- les risques d'effets à moyen terme sont à envisager notamment pour le personnel travaillant dans le réseau ou les rames du métro.

**C'est pourquoi nous demandons l'arrêt de la 3G/4G dans le métro Rennais, tant que des mesures plus conformes ne seront pas observées.**

Sur ce projet, nous demandons que le CRIIREM organisme indépendant, soit missionné par Rennes Métropole avec un budget alloué pour suivre l'expérimentation et fournir des diagnostics et des observations aux parties prenantes.

Pour AlterOndes35  
Le vice Président Philippe MARTIN

Copies : TDF, CRIIREM, ARS, Médias, Mesdames, Messieurs les élus de Rennes Métropole et de la Ville de Rennes